

# LA VIENNE DÉMOCRATIQUE

JOURNAL DES COMMUNISTES DE LA VIENNE  
N°1087 - MAI 2020 - 2,50 €



p13  
Pour soutenir les droits  
des travailleuses et des travailleurs  
**SOUTENEZ LES ACTIONS DU PCF**  
PAR L'ACHAT DE CE BRIN DE MUGUET VIRTUEL

Gilles Fromontiel, *Mandela.*

# L'agenda

**En cette période exceptionnelle, l'agenda de la Vienne Démocratique s'adapte et vous propose une sélection de lectures, visionnages, podcasts en accès libre.**

## 1er MAI masqué.e.s mais mas muselé.e.s

👉 Vendredi 1er mai.

Retrouvez toutes les infos p13.

#directPCF

👉 en direct chaque jour à 17h30.

Facebook Live sur la page Facebook du PCF. Posez vos questions en direct à l'invité.e du PCF.

## Covid-19, Protéger la population - Relever les défis de la crise

👉 Retrouvez l'ensemble des propositions sur pcf.fr

## Appel : Plus jamais ça ! Préparons le jour d'après

👉 À lire sur humanité.fr

## Le communisme, mouvement et stratégie

👉 Sur Youtube, avec Lucien Sève, philosophe et auteur, Isabelle Garo, philosophe et auteure, Bernard Vasseur, philosophe et auteur, Jean Quétier, doctorant de philosophie et auteur.

## Covid-19 : Quels sont vos droits ?

👉 À lire sur cgt.fr

## Université permanente du PCF

👉 Toutes les vidéos en ligne sur Youtube.

## La Fabrique éditions - Offres ePub

En attendant la réouverture des librairies, La Fabrique offre 10 livres en téléchargement libre et gratuit.

👉 À télécharger sur lafabrique.fr

## La casse du siècle. À propos des réformes de l'hôpital public.

Livre offert par les éditions Raison d'agir.

👉 À télécharger sur www.raisonsdagir-editions.org

## Faut-il rouvrir les écoles le 11 mai ?

👉 à lire sur pcf.fr

## Conjoncture : de chocs en chocs, tout un système en cause

👉 à lire sur economie-et-politique.org

## Retourner la stratégie du choc contre le capital

👉 à lire sur revue-progressistes.org

## Sommes-nous encore dans un état de droit ?

👉 à lire sur pcf.fr



## RETROUVEZ L'AGENDA

SUR TWITTER ET FACEBOOK : PCF86

OU PAR COURRIEL EN VOUS ABONNANT :

## LES RENDEZ-VOUS MILITANTS

<https://urlz.fr/aUO4>

OU EN FLASHANT LE QR CODE :



Si vous avez des événements à annoncer, une seule adresse : [redaction@vienne.pcf.fr](mailto:redaction@vienne.pcf.fr)

## La Vienne Démocratique Pensez à renouveler votre abonnement

**LA VIENNE DÉMOCRATIQUE**

Journal des communistes de la Vienne

LA VIE DÉMO

LA VIENNE DÉMOCRATIQUE

NON À LA PRIVATISATION DE NOS AÉROPORTS

ADP 86

SIGNEZ LA PÉTITION

www.vienne.pcf.fr

## ABONNEMENT 2020

Mensuel - Livré à domicile - 25 € à l'année

- La Vienne Démocratique, journal mensuel, lien d'échanges et de communication de la Fédération de la Vienne du PCF.
- S'abonner, c'est avec la cotisation, l'autre moyen de soutenir la fédération.

Je m'abonne

J'offre un abonnement

ABONNEMENT : 25 € - SOUTIEN : 30 € et plus (indiquez la somme ..... €)

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

.....

Chèque à libeller à l'ordre de : Société des éditions du Poitou, 140 Grand'Rue, 86000 Poitiers

# Editorial

## Antidote

Dans son discours devant le parlement, le premier ministre a commencé la présentation du plan de déconfinement par sa crainte, justifiée, de la crise économique. D'accord, mais la crise est déjà là et elle n'est pas du fait du virus ou du confinement mais bien des logiques capitalistes qui régissent notre économie et sa folle financiarisation. Mais surtout, le plan annoncé ne permet en aucun cas de protéger la population des effets de la crise ou d'atténuer sa violence. En effet, replacer un maximum de salarié.e.s le plus vite possible dans la production sans autre mesure que d'avoir amoindri leurs droits ne vise qu'à protéger les profits des actionnaires et ne peut que mettre en danger les travailleur.euse.s.

**« [...] La période que nous vivons a mis en lumière la maladie de notre société, nos dirigeants persistent à la soigner avec le poison libéral dont elle souffre déjà [...] »**

Et c'est pourtant bien la seule décision qui fut annoncée, le reste de l'organisation est renvoyée aux décisions et moyens des élu.e.s locaux.les, des associations, des enseignant.e.s, des chef.fe.s d'entreprise... Et sans moyens supplémentaires bien sûr, qu'ils soient humains, matériels ou financiers. Chacun fera selon ses moyens donc, selon ses conditions sociales, selon les moyens et les choix de sa collectivité, chacun selon les décisions du patronat dont on connaît trop bien les priorités... La question des masques illustre bien le propos : chacun.e se débrouillera pour obtenir/acheter ou bien... fabriquer le sien !

La période que nous vivons a mis en lumière la maladie de notre société, nos dirigeants persistent à la soigner avec le poison libéral dont elle souffre déjà.

Au contraire, ils et elles ont été fort nombreux.ses à revendiquer des choix différents, à les proposer, à faire grève ou manifester pour être entendus depuis de longs mois. Nous avons connu une séquence de mobilisations presque ininterrompues depuis la première « loi travail », en passant par les gilets jaunes, la réforme de la SNCF, les retraites, la santé... La situation leur donne mille fois raison, et avec elles et eux nous devons le faire savoir à chacun.e, nous pouvons faire monter l'exigence de disputer le pouvoir aux dominants.

Dans la Vienne et dans le contexte particulier de cette année, plusieurs syndicats, associations et partis politiques ont appelé conjointement à la mobilisation pour le premier mai bien sûr sans possibilité de manifester. Le PCF salue cette initiative et y a bien évidemment participé. Souhaitons que cela jette les bases d'une large union capable populaire de bouleverser la donne, le seul antidote envisageable.

Hugo Blossier,

Secrétaire départemental du PCF



# Crise sociale et sanitaire

## Les salarié.e.s en première ligne



Clarice Pereira

**La Vienne Démocratique** : Comment se fait le maintien de la relation avec les sections syndicales d'entreprises et quelle est la situation de l'activité dans l'industrie ?

**Clarice Pereira** : Nous apprenons à communiquer différemment par téléphone et en visioconférences car il est important de garder le contact et d'être vigilants sur les conditions de travail et d'hygiène dans les entreprises qui ont pour l'essentiel maintenu une activité partielle ou qui se préparent à une reprise progressive. C'est au comité social et économique de donner son aval après un avis du comité de santé, de sécurité et conditions de travail. Dans ce moment particulier, on mesure l'importance qu'il y aurait à remettre en place les CHSCT supprimés par la loi travail car les conditions d'hygiène revêtent une importance majeure. Il ne faut également pas sous estimer la charge mentale, l'anxiété, le besoin d'une plus grande concentration pour travailler avec des mesures barrières notamment pour celles et ceux qui sont à la production. Nous constatons que la grogne monte car le patronat de la métallurgie a obtenu un accord de branche<sup>1</sup> avec l'aval des syndicats réformistes (CFDT, CFTC, FO, CFE-CGC) qui lui permet de prendre sur les jours de congé. Nous sommes saisis par des salarié.e.s, arrêté.e.s pour garde d'enfants qui se

Clarice Pereira permanente de la CGT dans la Vienne confinée dans son appartement, continue l'activité syndicale pour aider les salarié.e.s, notamment les non syndiqué.e.s demandeurs d'informations, de conseils, parfois désespéré.e.s dans cette situation inédite. Elle a bien voulu faire le point sur la situation dans les entreprises du châtelleraudais.

**« [...] Dans ce moment particulier, on mesure l'importance qu'il y aurait à remettre en place les CHSCT supprimés par la loi travail [...] »**

retrouvent sans indemnités après 21 jours d'arrêts car le décret gouvernemental n'est toujours pas paru. Cette situation est également compliquée pour les salariés qui ont des pathologies à risques, il.elle.s sont livré.e.s à eux.elles-mêmes, doivent faire leur déclaration sur le site internet de l'Assurance Maladie. Ainsi une salariée se retrouve 21 jours plus tard avec une réponse négative ayant pour conséquence la non perception d'indemnités et l'obligation de devoir 21 jours à son employeur. Je constate au travers des multiples demandes de renseignements des salarié.e.s non syndiqué.e.s le besoin de rappeler le rôle souvent méconnu de notre système de protection sociale et la nécessité de maintenir son financement par les cotisations sociales.

Entretien réalisé par Jean-Louis Moreau

1. Conformément à cette ordonnance, l'accord finalisé ce jour permet aux entreprises de la métallurgie de s'accaparer 6 jours ouvrables de congés payés, par salarié, en fixant ou en modifiant unilatéralement les dates des congés. L'employeur devra en informer individuellement chaque salarié en respectant un délai de prévenance de 2 jours ouvrés (pendant le confinement) et de 5 jours ouvrés (hors période de confinement). La période pendant laquelle l'employeur peut disposer de ces 6 jours ouvrables de congés payés prend fin au 31 octobre 2020.

## Éducation Gérer l'après « classe à la maison »

**Delphine Husson-Bouffard** est professeure des écoles spécialisée, enseignante en SEGPA (\*).

**La Vienne Démocratique** : Comment s'est passée cette première période de confinement ?



**Delphine Husson-Bouffard** : Cela n'a pas été évident pour trouver les bons supports, adapter la façon de travailler qui est déjà particulière pour des élèves de SEGPA (par exemple l'écrit nécessite un accompagnement). De plus ils sont en très grande majorité issus de milieux défavorisés, il fallut recenser toutes les situations (environnement matériel, familial ...), pour déterminer comment communiquer avec chacun.e. Il n'était pas question que ce soit « la classe à la maison », mais plutôt d'entretenir les savoirs et le lien avec l'école, avec des activités variées. Cela représente beaucoup de travail, d'échanges, d'ajustements, et aussi de stress pour les familles.

Au final on a réussi relativement à maintenir le lien. Les trois-quart des élèves ont renvoyé leur travail, même partiel, et seulement 5 sur 64 ont été un peu difficiles à joindre et ne pouvaient recevoir les documents que par courrier. En fait les élèves apprécient l'école, même quand ils disent ne pas l'aimer. On pense avoir « limité les dégâts » mais c'est une appréciation « à distance ». On verra ce qu'il en

est réellement à la reprise de l'école, on ne sait pas tout ce qui se passe dans les familles...

**VD** : Comment vois-tu la reprise des cours qui est annoncée en mai ?

**Delphine Husson-Bouffard** : J'ai vraiment envie de retrouver mes élèves mais je ne vois pas comment ça peut fonctionner dans tous les temps de la vie scolaire (les récréations, les repas, les toilettes, les déplacements, les transports scolaires...), même avec des demi-groupes. On n'a pas d'informations sur les questions matérielles. On se pose des questions sur les motivations véritables de cette reprise qui a été décidée sans concertation, et avec beaucoup d'inconnues. Je sais que parmi les élèves les plus en difficulté beaucoup n'ont pas mis un pied dehors, il est possible qu'on ne les voit pas, alors que ce sont eux qui ont le plus besoin d'école. Nous serons très vigilants, pour l'instant on a plus de questions que de réponses. Par exemple on ne parle pas des agents et ouvriers de service, comment vont-ils pouvoir faire face ?

Entretien réalisé par Yves Jamain

(\*) SEGPA : Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté. Ces sections sont implantées en collège, et regroupent des adolescents en difficulté scolaire.

# Culture

**Vous nous manquez !**

**Nous nous manquons !**

**Aux actrices et acteurs du monde de la culture. À tous ceux et celles qui l'aiment (9 avril 2020).**

Ce n'est pas une déclaration d'amour de circonstance. On mesure mieux ce qui fait défaut à nos vies dans l'épreuve que traversent notre pays et toute l'humanité, mais on ne le découvre pas. « Vous nous manquez », c'est une manière de vous redire combien la culture, la création, les arts ne sont pas des suppléments pour nos vies. Ce que vous faites nous grandit, nous relie, nous déplace, nous révèle, nous émeut, nous bouscule, nous stimule... Ce que vous faites nous aide à vivre, et souvent nous en donne le goût. Alors ce que vous faites nous manque quand la source se tarit. Bien sûr, nous n'en avons pas pour autant fini avec la culture : il y a des livres plein nos étagères, des œuvres dans les tuyaux du net, des spectacles improvisés sur les réseaux... Nous trouvons à partager encore cette nourriture. Mais, il y a aussi tout ce qui est empêché, tout ce qui est interrompu, tout ce qui est en suspens. Et nous ne pouvons pas vivre à l'arrêt... Dans les métiers de la culture aussi, il y a celles et ceux que l'on voit, que l'on connaît et que l'on reconnaît. Et il y a celles et ceux que l'on voit moins, et que parfois l'on reconnaît moins. Et lorsque dans la société monte l'aspiration à mieux reconnaître les métiers, tous les métiers, nous voulons qu'elle concerne aussi les métiers du champ culturel. Et que l'exigence de respecter sans discrimination les femmes et les hommes s'y déploie le jour d'après. Alors, « vous nous manquez », c'est aussi une façon de prendre des nouvelles, de prendre soin de vous, de tous les horizons de la culture, de la création, des arts, de l'éducation populaire. La crise ne doit pas avoir raison des myriades de projets, des compagnies, des éditeurs, des artistes... Les politiques publiques doivent protéger nos capacités culturelles, et tous ceux et celles qui vivent de la culture et la font vivre. C'est pour cela que nous avons demandé à ce que les institutions maintiennent le plus haut niveau d'engagement sur les projets engagés, que les règles

d'indemnisation soient adaptées, que les règles des fonds de soutien intègrent la spécificité des acteurs culturels. Ces mesures sont d'autant plus essentielles qu'il ne pourra pas y avoir de relance pour sortir de la crise sans dimension culturelle. Nous savons que les œuvres naissent à la fois des esprits et du réel, que certaines se nourriront de l'épreuve pour nous permettre de mettre sur elle des mots et des images. Nous savons que les œuvres, parfois à leur corps défendant, disent le monde et que parfois elles nous permettront d'entrevoir celui du jour d'après. Car nous avons besoin, plus que jamais, que s'ouvrent les champs de l'imaginaire. Nous avons besoin de mettre en évidence les tendances à la décivilisation pour mettre en route des dynamiques de civilisation. Pour une nouvelle étape de l'humanité où l'argent ne dominera plus nos vies, nos relations, nos choix, mais où il sera remis à sa place de moyen. Sont en cause les politiques libérales qui ont dégradé nos outils communs, nos biens communs, nos liens communs. Sont en cause le capitalisme et toutes les formes de domination. L'épreuve que nous traversons ne nous ramène-t-elle pas aux choses essentielles ? N'appelle-t-elle pas profondément à prendre soin de chacune et de chacun dans toutes ses dimensions ?

Ne vient-elle pas aiguiser la quête de sens ? La culture, son chant général, est pour nous une œuvre à laquelle chacune et chacun participe à sa façon. Alors, « vous nous manquez », c'est une façon de redire « nous nous manquons », parce que, humains, nous sommes résolument ces êtres de relation, de passerelles, de partage... Ces êtres de liberté. Appelés à la pleine émancipation. La culture, nous voulons à vos côtés en prendre soin.

Pierre Dharréville  
Délégué national du PCF à la Culture

Parlons-en, parlons-nous.  
Sur Facebook,  
Groupe Culture en force !  
collectif-culture@pcf.fr  
www.pcf.fr

Le PCF s'est aussi adressé au ministre de la culture.

## Entretien

**Un secteur où tout s'effondre**

**Sébastien Coutant est comédien, conseiller national au Syndicat Français des Artistes-interprètes (SFA-CGT).**

**La Vienne Démocratue :** La crise sanitaire provoque l'annulation de nombreux événements, quel est la situation aujourd'hui ?



**Sébastien Coutant :** L'existence d'un grand nombre d'événements et de structures qui existent partout en France est menacée. Les déclarations de notre ministre de tutelle montrent qu'il n'en a pas pris la mesure, qu'il est déconnecté de la vie et du travail des travailleur.euse.s de la culture. La seule mesure est de mettre un pansement (très mal fait) sur l'assurance chômage sans aucune ambition politique sur notre secteur d'activité alors que tout s'effondre. Les gros festivals seront probablement accompagnés, car c'est la vitrine, mais il semble ignorer que 80 % des employeurs sont des petites structures, la plupart associatives, qui fonctionnent par projet, avec des financements divers souvent de collectivités locales. C'est la majeure partie des activités culturelles qui irriguent les territoires et qui font vivre la culture aujourd'hui. Le ministère les ignore, il n'y a aucune vraie réponse pour

**« [...] il n'y a aucune vraie réponse pour les plus fragiles [...] »**

les plus fragiles.

**VD :** Beaucoup d'artistes, mais aussi de personnels techniques et administratifs sont affiliés au régime des intermittents du spectacle. Comment peuvent-ils s'en sortir dans ce contexte ?

**Sébastien Coutant :** Il y a urgence. Le décret qui est paru se cantonne à « neutraliser » la période de confinement. C'est largement insuffisant. Nos activités se sont arrêtées dès début mars et on ne sait pas quand elles vont reprendre, ni dans quelles conditions. Il est clair que les intermittents ne pourront donc pas ouvrir de droits au chômage (\*) pour assurer une continuité de revenus. Nous demandons donc de tenir compte de toute la période pendant laquelle nous sommes dans l'impossibilité de travailler en plus de prolonger pendant un an les droits des personnes qui n'ont pas pu travailler. Il faut aussi abaisser les seuils pour les droits à la sécurité sociale. Sinon c'est la double peine : pas de travail, donc pas de salaire, pas de cotisations et pas de droits. C'est valable pour tous les travailleurs précaires comme les saisonniers par exemple.

(\*) L'ouverture des droits au chômage pour les intermittents est possible à partir d'un minimum de 507 heures sur 12 mois. La situation est examinée à une date anniversaire qui correspond au dernier contrat de travail pris en compte pour l'ouverture.

# Relever les défis de la crise

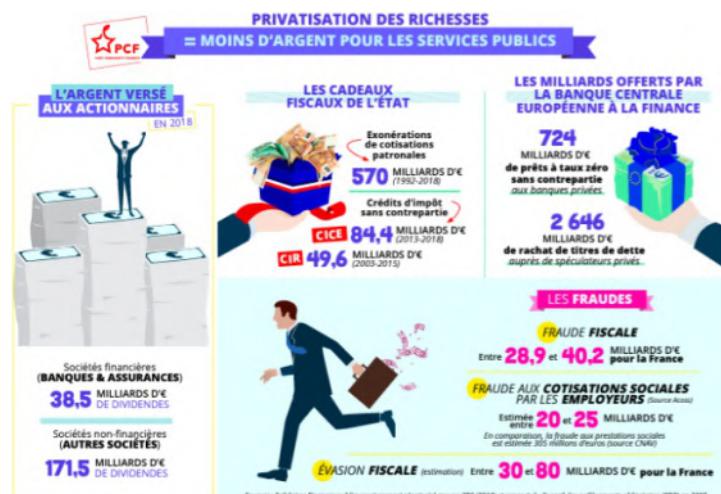
## Comment l'État a-t-il organisé la dégradation de nos services publics ?

Pénurie de masques, de médicaments, manque de respirateurs, diminution du nombre de lits dans les hôpitaux :

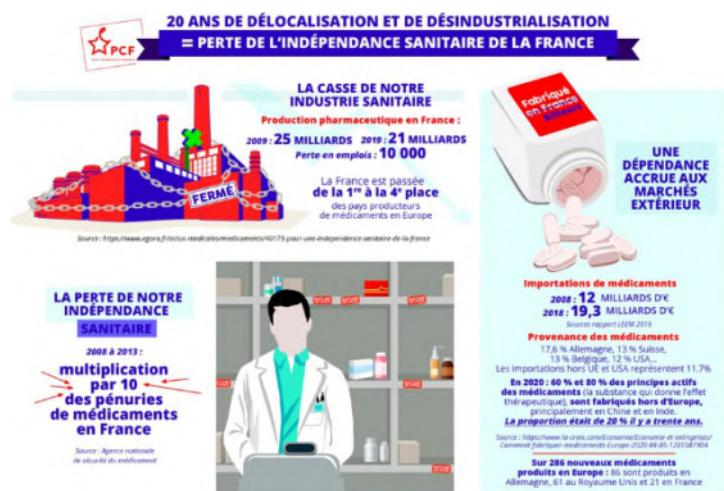
Comment l'État a-t-il organisé la dégradation de nos services publics ?

Explications en 3 infographies.

Pour la privatisation des richesses, contre la défense des services publics. Des choix budgétaires qui bénéficient aux actionnaires et grosses multinationales, qui en échange fraudent massivement l'impôt.



En délocalisant et en bradant son industrie, la France a perdu son indépendance sanitaire. Résultat : des médicaments fabriqués à l'étranger, multipliant les pénuries.



AU FINAL, CES POLITIQUES ONT MENÉ AUX RÉSULTATS SUIVANTS :

- 6/10 DES HÔPITAUX SONT EN DIFFICULTÉ FINANCIÈRE
- LE NOMBRE D'EHPAD ET HÔPITAUX PRIVÉS A EXPLOSÉ
- LES SOIGNANTS SONT MOINS NOMBREUX QU'AILLEURS EN EUROPE.

# Département de la Vienne

## Intervenez maintenant !



**Après l'interpellation de l'État par une lettre à la préfète de région signée des 12 secrétaires départementaux du PCF de Nouvelle-Aquitaine ([à consulter ici](#)), les communistes de la Vienne se sont adressés au président du conseil départemental de la Vienne, lui demandant d'agir pour protéger la population. Nous en publions des extraits :**

Monsieur le président,

[...] Nous constatons de nombreuses défaillances dans la protection et le soutien à la population. Si l'État devrait bien sûr faire davantage, nous pensons que le département de la Vienne pourrait s'engager bien plus en cette période particulière notamment dans la lutte contre la précarité et la réduction des inégalités.

[...] Le déconfinement progressif annoncé par le président de la République va fatalement confronter la grande majorité de la population à davantage de risque de contamination et chacun devrait donc pouvoir au moins disposer d'un/de masque.s très rapidement ! [...] Nous proposons qu'une commande départementale de masques en tissu soit passée par le département et que la distribution soit faite à hauteur d'au moins un masque par habitant. La fabrication pourrait être assurée par une/des entreprises de confection du département (Indiscrète, Aigle, Arco..).

D'autre part, [...] les difficultés pour le quotidien sont immenses pour bon nombre des habitants du département [...]. Force est de constater que l'état concentre son effort sur l'aide aux entreprises, laissant chacun.e composer avec la diminution de ses revenus dans le cas du chômage partiel, voir l'interruption d'activité pour les indépendants, intérimaires et autres situations précaires. S'ajoutent aussi l'augmentation des prix alimentaires, l'augmentation des charges du foyer par la présence continue des enfants à la maison... Nous considérons que le département doit intervenir pour soulager ces difficultés [...]. Nous proposons par exemple la mise en place d'une aide financière directe pour les familles pour prendre en charge les frais d'alimentation des enfants en l'absence de cantines [...].

Par ailleurs, pour soutenir le travail indispensable mené par les associations de solidarité, le simple maintien de leurs subventions ne suffit pas à constituer une politique de réponse à la crise, nous proposons que le département leur adresse un véritable soutien financier exceptionnel et immédiat.

Nous pensons enfin que le soutien aux entreprises du département devrait viser davantage à enrayer les risques de disparition de l'emploi

notamment en portant une attention toute particulière aux PME et TPE de la Vienne, en procédant par exemple au paiement immédiat de toutes les factures en cours, en poursuivant la notification des marchés publics et en préparant la reprise des chantiers prioritaires. L'effort ne peut se concentrer uniquement sur l'aide au Futuroscope dont la société d'exploitation possède un très puissant actionnaire privé.

Les mesures indispensables de confinement ont aussi provoqué, partout sur le territoire, une flambée des violences intrafamiliales envers les femmes et les enfants. [...] Nous proposons l'ouverture d'un numéro de téléphone dédié à l'écoute et à l'alerte mais aussi et surtout d'un centre d'accueil pour les femmes victimes de violences, structure déjà manquante en temps normal.

[...] Des mesures doivent être prises pour assurer la protection des personnes sans logis et migrant.e.s. [...] Nous pensons particulièrement à la situation des jeunes étranger.e.s isolé.e.s. [...] Tou.te.s doivent absolument être pris en charge par l'aide sociale à l'enfance, au moins le temps de la crise [...].

Enfin, le monde des arts et de la culture constitue un des secteurs les plus touchés économiquement par l'arrêt de ses activités. [...] De très nombreux emplois sont en danger et les dispositifs annoncés par le gouvernement sont bien loin d'être à la hauteur pour sécuriser les situations des professionnel.le.s de la culture. [...] Nous proposons que le département s'engage dans le soutien financier aux acteurs et actrices du monde des arts et de la culture [...]. Le paiement immédiat de l'intégralité des subventions au secteur peut être un premier pas.

En espérant que vous voudrez bien porter quelque attention à nos demandes, faites avec le sens des responsabilités qui a toujours été celui des communistes et dans le souci d'aider à surmonter l'épreuve humaine collective que nous traversons [...].

Hugo Blossier,  
Secrétaire départemental du PCF

# QUELS CHOIX POUR

Lors du conseil municipal de Poitiers du 23 Avril, Patrick Coronas (président du groupe communiste) a livré une analyse de la situation, nous la publions intégralement :



Patrick Coronas

« La période que nous traversons pose de nombreuses questions dont nous n'aurons les réponses que bien plus tard mais qui nécessitent d'y travailler dès maintenant.

Il y a d'abord une question de démocratie.

Celle-ci se pose déjà pour moi. Je n'étais pas candidat et me voilà quand même toujours élu. Un premier tour a eu lieu (et c'est je le pense la principale erreur de gestion de cette crise au niveau national), en recommandant aux personnes fragiles de ne pas y aller et nous n'avons toujours pas la date d'un éventuel second tour, voire d'un nouveau vote complet.

Dans 2 mois, 6 mois, en mars 2021 ? Dans une période nécessitant des actions rapides, essentielles pour les plus fragiles de nos concitoyens, les exécutifs municipaux sont dans une situation complexe et s'appuient sur une situation démocratique discutable et délicate, d'autant plus délicate que l'ordonnance permettant la gestion des collectivités nous a fait sortir du fonctionnement normal.

Cela étant dit, il nous faut gérer et que nous montre le fonctionnement actuel ?

## Le fonctionnement actuel

Nos concitoyens à la recherche de réponses, d'actions et de solutions s'adressent clairement :

- à l'état Nation,
- au Conseil Départemental pour le social,
- à leur commune pour le social et la vie quotidienne,

Il faut bien remarquer que l'intercommunalité est aussi en action (déchets, eau, assainissement...) mais l'interlocuteur privilégié reste la commune.

Quant à l'Europe, ses réponses rapides et son soutien sans faille pour l'Italie (c'est bien sûr tristement ironique) m'ont conforté dans l'inutilité de la construction d'une *Maison de l'Europe* à Poitiers ou à Grand Poitiers. L'Europe s'est construite comme un marché, n'attendons pas d'elle une solidarité inconditionnelle, celle des habitants d'une nation, celle qui permet par exemple d'hospitaliser des malades du Grand Est dans notre région.

On retrouve donc le triptyque français avec ses forces et ses faiblesses : état, départements, communes. Ceci n'a rien d'étonnant. Les multiples réformes de décentralisation et de fusion n'ayant jamais clairement réparti les compétences ni clairement établi un fonctionnement et des élections démocratiques, les collectivités reconnues par les habitants restent toujours les mêmes alors qu'elles n'en ont plus forcément tous les moyens.

## Quel bilan d'étape sur la gestion de l'épidémie ?

Notre système a montré une réelle résilience grâce aux services

publics (en particulier celui de santé et du social) et au monde associatif. Cela montre que le service public et le réseau associatif sont bien des investissements et des assurances pour le présent et l'avenir et que l'argent qu'on y injecte n'est pas de l'argent perdu, loin de là. Mais cela montre aussi que l'argent qu'on y économise peut coûter très cher.

Du côté négatif, cette épidémie a mis à vif notre incapacité productive y compris sur des objets de première nécessité, résultat de décennies de désindustrialisation et la fragilité d'une mondialisation économique qui découpe les chaînes de valeurs et de production (le blocage de la Chine arrête des chaînes de production dans le monde entier).

## Quel avenir ?

Chacun tire les conclusions en fonction de ses idées mais j'espère que l'on ira au-delà et que l'on pourra s'entendre sur le nécessaire même si les modalités pourraient être différentes.

- Les services publics sont incontournables tout comme une gestion publique des stocks de sécurité (qui ne devrait pas être un simple stockage mais un fonctionnement en flux pour éviter de jeter du matériel périmé).
- Le monde associatif permet de construire du lien social dans la durée et doit être soutenu.
- Notre capacité productive industrielle doit être reconstruite.

Il faudra cependant sortir du monde d'avant que porte si bien le soi-disant monde de demain actuellement au pouvoir.

Ainsi ai-je lu dans *Le Canard Enchaîné*, une expression de M. Sacha Houlié :

*« Il faut se poser la question de la relocalisation mais promettre que nous allons à nouveau tout produire en France serait un mensonge ». Voilà un bel homme de paille (la figure rhétorique, pas le député) : qui a parlé de tout produire ? On parle de notre indépendance en cas de crise, pas d'autre chose.*

*« Nous n'avons pas de tissu industriel suffisant » : donc on ne fait rien ?*

*« Qui va aller bosser pour 1500 euros après 20 ans de carrière ? » : et bien beaucoup de monde le fait déjà et pourrait trouver valorisant d'être dans la production (le salaire médian en 2018 était de 1789 euros et 10% sont à 1213 euros et moins nous dit l'INSEE). Et pourquoi d'ailleurs la richesse produite n'irait pas chez les producteurs et pas en dividendes ?*

## Les choix immédiats à faire devront être cohérents avec le long terme :

- Soutenir l'activité économique mise en difficulté par le confinement

C'est toujours le même nouveau ancien monde qui va réclamer leurs loyers aux commerçants, aux artisans et aux industriels : alors que le

# DEMAIN ?



Gilles Fromontel, *Tous ensemble*.

commerce non alimentaire représente 1,3 million d'emplois, les 4 plus grosses foncières représentent 1800 emplois mais 2,9 milliards de dividendes l'an dernier. La ville fait un effort pour ses locataires, ces sociétés foncières devront le faire ou nous devrons leur faire faire.

- Ne pas abandonner notre autonomie alimentaire comme on a abandonné notre autonomie industrielle.
- Ne pas continuer à se désindustrialiser en commençant par les productions essentielles :

- aurait-on dû laisser fermer l'usine Honeywell de production de masques de Plaintel ?

- le groupe FAMAR aurait-il dû être vendu à un fond américain KKR et démantelé par sa filiale Plarstone avec la fermeture envisagée de Famar Saint-Genis-Laval qui produit pourtant 12 médicaments d'intérêt thérapeutique majeur ?

- le fabricant SES de Saint-Pal-de-Mons qui produit des sacs plastiques pour le transport de linge contaminé et des sacs de transport de prélèvements biologiques serait-il en redressement judiciaire et vendu à une entreprise ivoirienne ?

3 exemples de la semaine dans *Les Echos*...

- **Valoriser le travail :**

Déjà en ne méprisant pas ceux qui travaillent pour 1500 euros et en valorisant les métiers qui sont sur le terrain (déchets, eau, alimentation, vente, transports...) et invisibles jusqu'alors.

- **Faire des choix énergétiques cohérents qui permettront une sortie rapide des énergies fossiles :**

La question de la priorité des investissements se posera. Faut-il continuer à soi-disant décarboner l'électricité qui depuis plusieurs semaines est en France à 99% bas carbone pour 25g de CO2 par kWh (contre 74% et 228g, 10 fois plus !!!, en Allemagne) ?

**« [...] les Français ont su répondre par le sens du sacrifice des soignants et des personnels administratifs et techniques de la santé, des auxiliaires de vie auprès des plus fragiles, par le sens du service public des agents et fonctionnaires, [...] et de tant d'autres. Ils ont su répondre avec les solidarités de proximité, celle des collectivités locales, des associations, des voisins [...] »**

- Imposer rapidement une couverture mobile et internet de tous les territoires et de tous les habitants et professionnels.

Tout cela ne se fera pas sans la culture, un enseignement scientifique et un enseignement à l'esprit critique qui feraient qu'on ne soutiendrait plus une publication ou une déclaration scientifique comme on soutient un club de football, quand bien même on est élu de Marseille ou de la Région Sud. On voit ainsi toute l'importance d'un centre de culture scientifique et technique au service de nos habitants comme l'Espace Mendès France.

**Après cette longue analyse, que conclure ?** Qu'à des instances européennes et nationales hésitantes et souvent déficientes, les Français ont su répondre par le sens du sacrifice des soignants et des personnels administratifs et techniques de la santé, des auxiliaires de vie auprès des plus fragiles, par le sens du service public des agents et fonctionnaires, par le courage des employés de commerce, des riveurs, des conducteurs de transports en commun, et de tant d'autres. Ils ont su répondre avec les solidarités de proximité, celle des collectivités locales, des associations, des voisins.

Notre rôle d'élus sera de ne pas oublier cette crise quand nous pourrons reprendre une activité normale, ne pas oublier ce qui a marché et ceux grâce à qui nous avons pu y arriver.

Ainsi nous voterons les subventions qui permettront aux associations d'agir mais c'est le moment pour les associations comme pour la collectivité de revoir les priorités et les besoins réels pour cette année et pour le futur afin d'engager au mieux l'argent public. Certains ont déjà plus de besoins, d'autres en auront moins, il faut rapidement engager le dialogue.»

Patrick Coronas

# EHPAD - Personnes âgées

## Il y a danger !



**Promise pour fin 2019, la loi grand âge est à l'arrêt. Madame Buzyn est restée floue. À ce jour, aucun texte en vue sur le sujet ne figure dans l'agenda législatif 2020. Cela devait être le « marqueur social du quinquennat » dixit le premier ministre. Annoncée en octobre puis en novembre, aucune nouvelle de la conférence sociale 2019, marquée pourtant par de nouveaux rapports (Mars 2019 / Octobre 2019 / Décembre 2019) qui restent lettre morte.**

Le constat est connu depuis plus de 10 ans, le nombre des plus de 85 ans va tripler d'ici 2050 pour atteindre 4,8 millions de personnes, le nombre de personnes âgées dépendantes va passer de 1,3 à 2,2 millions.

Aujourd'hui, la pandémie liée au Covid-19 place sur le devant de la scène la situation des personnes âgées et notamment de celles et ceux hébergées dans les ehpad.

Qu'en est-il dans le département ? Difficile d'avoir des éléments concrets, l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine jouant sur la notion de « *secret professionnel* » ne donne qu'avec parcimonie des informations globales sur le territoire régional, à savoir au 16/04/2020 :

220 décès enregistrés dont 117 de personnes de 60 à 90 ans (*dont 25 pour la Vienne*)

Le décompte qui différencie les décès à l'hôpital et ceux des ehpad n'est pas sans poser problème. Il est évident que le gouvernement veut minimiser le nombre de morts mais la vraie raison fait froid dans le dos : les résidents contaminés par le Covid-19 ne sont pas conduits à l'hôpital pour être soignés ou aller en réanimation.

Surprenant, la communication est devenue la « *chasse gardée* » du gouvernement et de ses sbires. Le fait est désormais établi, ces personnages occupent le terrain médiatique pour pallier leur coupable absence comme leur calamiteuse gestion de la crise. C'est bien parce qu'ils savaient et se sont tus qu'ils gesticulent aujourd'hui.

Mais s'agit-il seulement de dire la vérité aux Français sur l'étendue et la dangerosité de ce Covid-19 au nom de la transparence ? D'annoncer les moyens que l'état met à la disposition des services médicaux ? De rappeler toutes les mesures et gestes permettant de ralentir la propagation du virus ? De décompter toutes les victimes ?

Les conditions de travail, l'accueil et l'accompagnement des personnes âgées déjà difficile avant la crise sanitaire d'aujourd'hui, s'aggravent par le manque d'effectif permanent.

À cela s'ajoute « *la pénurie de masques, de tests et autres équipements*

**« [...] la pandémie liée au Covid-19 place sur le devant de la scène la situation des personnes âgées et notamment de celles et ceux hébergées dans les ehpad [...] »**

*qui a mis en danger les soignants mais aussi plus largement les personnes exposées par leur profession à des contacts répétés avec la population »* dixit l'avis commun des Conférences Régionales de Santé et de l'Autonomie des régions Nouvelle Aquitaine, Pays de Loire et Bretagne.

Situation à relier à la déclaration de ce directeur d'établissement qui déclarait « *que les ehpads n'étaient malheureusement pas prioritaires dans l'accès aux services d'urgences* ». Pourquoi cette différence de traitement ? Les résidents dès lors qu'ils franchissent la porte de l'ehpad ne sont-ils plus assurés sociaux et citoyens ? Ce « *tri* » est inacceptable ! Les résidents doivent être accueillis dans les services de soins spécialisés.

Marc Laprie

### Les communistes du Sud- Vienne exigent que soient :

- Testés tous les personnels soignants et les personnes en contact professionnellement avec la population pour déterminer si elles ont ou non été infectées antérieurement pour constituer un point zéro.
- Recensés l'état des services des ehpads, ceux des services de maintien à domicile afin de connaître les besoins des personnes âgées et des personnels
- Dotés l'ensemble des personnels des moyens de protections adéquats pour protéger les personnes âgées dépendantes et vulnérables (à noter : la région Nouvelle Aquitaine a reçu une dotations de 200 000 masques, 44 000 seraient remis aux ehpads ayant au moins un résident positif au Covid-19, nous sommes loin de la réponse aux besoins !)

# Hommage

## à nos camarades

**Deux camarades nous ont quitté début mars, Jacqueline Dendreau et Guy Renaud, nous publions des extraits des hommages qui leur ont respectivement été rendus par Gilles Lucas, le compagnon de Jacqueline et Jean-Louis Moreau co-secrétaire de la section PCF du châtelleraudais.**

### Jacqueline Dendreau



« ... Tu as commencé à travailler tôt comme beaucoup de jeunes à cette époque après leurs études primaires, ta première expérience professionnelle t'a conduite à Châteauneuf dans une petite épicerie du Carroy en contrat d'apprentissage. Longtemps et comme bien d'autres jeunes femmes du châtelleraudais. Puis tu es embauché chez Beaulu, entreprise de confection aujourd'hui disparue où tu as participé aux grèves en Mai 68.

Licenciée, tu entres chez GALLUS, entreprise de fabrication de matériel dentaire.

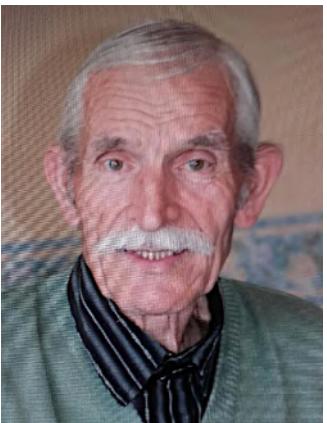
Licenciée de nouveau, tu entres quelques temps après au CCAS de la ville de Châtellerault comme auxiliaire de vie à domicile auprès des personnes âgées ou dépendantes. Tu y a créé et animé une

section syndicale CGT et à faire partie de la commission exécutive du syndicat des communaux de Châtellerault.

Tu avais aussi trouvé une autre voie pour agir et donner du sens à ton engagement et c'est à peu près à la même époque en côtoyant des hommes et des femmes engagés politiquement au sein de la Mairie de Châtellerault, que tu as adhéré au Parti Communiste Français.

En dernier lieu, tu avais été beaucoup touché par la détresse de ceux et celles qui ne pouvaient plus vivre chez eux et qui venaient nous demander aide et protection, tu allais très souvent à leur rencontre et tu avais tissé un lien avec beaucoup de ces déracinés à qui pour toi nous ne faisons pas assez de place... ».

### Guy Renaud



« ... Guy est né en 1936 à Nantes, ville qu'il a dû fuir avec sa famille en 1943 pour se réfugier aux Roches-Prémaries. Le 7 novembre 1956 il est, comme de nombreux jeunes de sa génération, incorporé dans l'armée pendant 2 ans et reviendra de la guerre d'Algérie le 18 décembre 1956.

C'est le retour à la vie civile, Guy va travailler à la Pile Leclanché à Chasseneuil, c'est dans cette usine qu'il rencontra Viviane. C'est en 1963 qu'il embauche à la SNCF à Saint-Pierre-des-Corps puis il revient dans la Vienne, il travaille à la voie, un métier difficile et il habite le PN 215 à Suplice sur la commune de Naintré, Viviane est garde barrière, puis ils vont au PN de Nerpuj jusqu'à sa fermeture. Guy, Viviane et

leurs enfants s'installent dans le pavillon de la rue Rabelais à Naintré.

Guy c'était aussi un homme engagé syndiqué à la CGT et membre du Parti Communiste Français. Un engagement pour servir les autres pour apporter sa part à l'amélioration de notre vie en société. Guy fut donc conseiller municipal de 1970 à 1983, il s'était beaucoup investi pour Naintré. Il fut à l'origine et responsable de la foire aux boudins.

Guy c'était aussi l'engagement associatif, au secours Populaire dont il fut membre du bureau, à la FNACA dont il était le porte-drapeau....».



Gilles Fromonteil

# Artiste à la « Une »

## Gilles Fromonteil

### Artiste en confinement



**« [...] C'est une épreuve de plus pour l'ensemble des acteurs et des actrices du monde de la culture, une situation d'apesanteur qui affecte les vies de celles et ceux qui n'aspirent qu'à vivre dignement de leur travail souvent déjà gratuit [...] »**



Le monde de la culture en général, mais les artistes en particulier sont frappés de plein fouet par la crise sanitaire actuelle. Pour le secteur des arts visuels, ce sont les expositions annulées, les interventions en tous milieux (scolaire, hospitalier etc..) supprimées, les revenus qui s'effondrent tout de suite, pendant que les charges (loyers d'atelier, fluides, ...) sont appelées.

C'est une épreuve de plus pour l'ensemble des acteurs et des actrices du monde de la culture, une situation d'apesanteur qui affecte les vies de celles et ceux qui n'aspirent qu'à vivre dignement de leur travail souvent déjà gratuit dans la filière professionnelle des arts visuels.

500 000 € sont annoncés par le ministère en urgence, pour environ 60 000 artistes recensés professionnellement, cela fait 7,70€ par personne. Les sociétés d'auteurs ponctionnent sur les montant des droits d'auteurs pour abonder ce fonds. C'est de l'argent pris aux auteurs pour dédommager des auteurs. Cela reviendrait à prendre l'argent des auteurs pour leur reverser.

Les artistes des arts visuels, notamment ceux syndiqués au SNAPcgt demandent et travaillent pour remettre à plat tous les modèles pour permettre un développement culturel plus riche et plus partagé avec des travailleurs et des travailleuses plus reconnus et mieux accompagnés.

Ce mois-ci la Vienne Démocratique présente un travail en cours de création pendant le confinement, dans son jus. C'est l'atelier de Gilles Fromonteil, en confinement à la Laiterie Coopérative d'Archigny. Travail en céramique et porcelaine en cours.

Portez-vous bien et prenez soin de vous.

 <http://gillesfromonteil.blogspot.com/>

# Finances

## Cette année, demandez et offrez le muguet virtuel des communistes !

Le 1<sup>er</sup> mai est la journée internationale des droits des travailleur·euse·s et le PCF y participe activement, lors des traditionnelles manifestations, mais aussi en vendant son muguet militant.

Lors des précédents 1er mai, vous avez peut être acheté un ou deux brins sur un point de vente du PCF ou des jeunes communistes et contribué ainsi à renforcer leur capacité d'action pour défendre les droits des travailleur·euse·s. Parce qu'il est essentiel de protéger chacune et chacun d'entre-nous du coronavirus en respectant les mesures de distanciation physique, nous n'avons pu cette année réaliser cette vente dans la rue.



Néanmoins, notre détermination à défendre les droits des travailleur·euse·s est plus forte que jamais dans cette période de crise sanitaire et économique. Chacun·e a droit d'être protégé·e sur son lieu de travail, à être indemnisé·e lorsque l'activité est arrêtée et à ne pas voir ses revenus diminuer. C'est le sens de nos propositions pour des équipements de protection pour toutes et tous, pour l'indemnisation à 100 % du chômage partiel ou encore l'augmentation du smic de 20 % et des plus bas salaires, minima sociaux et pensions en conséquence.

Pour soutenir notre action et ces propositions, nous vous proposons l'achat d'un brin de muguet virtuel en faisant un don en ligne en cliquant sur l'image ci-dessus ou en suivant ce lien : [https://www.pcf.fr/le\\_muguet\\_du\\_1er\\_mai](https://www.pcf.fr/le_muguet_du_1er_mai)

Emblème incontournable du 1<sup>er</sup> Mai, le muguet annonce le retour des beaux jours et s'offre comme un porte-bonheur. N'hésitez pas à proposer ce muguet un peu spécial à vos proches en l'envoyant par mail ou [en partageant nos publications sur les réseaux sociaux](#).

Ce don ouvre droit à une réduction d'impôt de 66 % de la somme versée. Si tu souhaites le faire par chèque, envoie-le à ADF-PCF86, 140 Grand'rue 86000 Poitiers.

Hugo Blossier, Secrétaire départemental  
Pascal Lefebvre, Trésorier départemental

## SOUSCRIPTION

Pour participer à la souscription, **je verse ..... €**

**NOM** .....  
**Prénom** .....  
**Adresse** .....  


Libeller le chèque à l'ordre de l'**ADF-PCF 86**  
À adresser au PCF, 140 Grand'Rue, 86000 Poitiers

- J'accepte que mon nom soit publié  
 Je souhaite garder l'anonymat

*Conformément à la loi, un reçu sera adressé en temps utile pour bénéficier d'une réduction fiscale.*

**Pour ceux qui sont imposables, tout don fait l'objet d'une réduction d'impôt de 66%**

Lorsque vous faites un don de	50 €	100 €	500 €
Vous réduisez votre impôt de	33 €	66 €	330 €
Il vous en coûtera seulement	17 €	34 €	170 €

**Ce coupon est à compléter et à retourner accompagné de votre chèque à**  
Fédération de la Vienne du Parti Communiste Français  
140 Grand'Rue  
86000 POITIERS

### Cher.e.s ami.e.s, cher.e.s camarades,

Chaque année vous êtes nombreux.ses à faire vivre le PCF et à lui donner les moyens d'agir par vos cotisations et/ou par vos dons, nous vous en remercions encore.

Vous bénéficiez ainsi d'une réduction d'impôt de 66 % des sommes versées et en cette période nous adressons habituellement à chacun de vous, par courrier, le reçu fiscal correspondant au montant à déclarer à l'administration fiscale.

**Le contexte actuel empêche le Conseil National du parti de nous fournir à temps les reçus fiscaux.** Les impôts se contenteront bien entendu de la somme que vous porterez sur votre déclaration.

Pour tou.te.s celles et ceux dont nous disposons de l'adresse électronique, le montant vous sera tout de même indiqué à temps par courrier électronique. **Si nous n'avons pas votre adresse électronique, si vous n'en possédez pas ou si vous souhaitez vous assurer au plus tôt du montant versé, nous vous invitons à contacter le ou la trésorier.e ou le ou la secrétaire de votre section ou de la fédération.** Les demandes peuvent aussi être faites en laissant un message vocal au 05 49 60 34 14 ou un courrier électronique à [federation@vienne.pcf.fr](mailto:federation@vienne.pcf.fr).

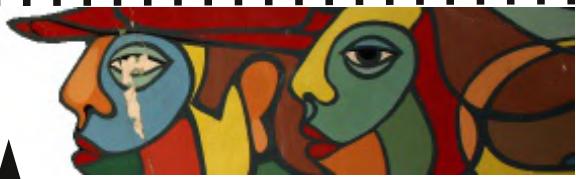
Les reçus fiscaux seront ensuite tous envoyés par courrier dès que possible.



Gilles Fromontiel

POITIERS PIC  
**P4**

LA POSTE  
DISPENSE DE TIMBRAGE  
Déposée le 06.05.2020



LA  
VIENNE  
DÉMOCRATIQUE

Journal des communistes  
de la Vienne

n°1087 / Mai 2020 / 2,50 €



## Sommaire

- P2 Agenda, abonnement
- P3 Éditorial
- P4 Les salarié.e.s en première ligne
- P5 La culture en grand danger
- P6 Relever les défis de la crise
- P7 Covid-19 : résumé de la lettre du PCF86 au Président du Conseil départemental
- P8-9 Quels choix pour demain ?
- P10 EHPAD, il y a danger !
- P11 Hommages à J. Dendreau et G. Renaud
- P12 Artistes en confinement
- P13 Finances, Souscription, Muguet virtuel

Édité et imprimé par la Société des Éditions du Poitou

140 Grand Rue - 86000 POITIERS - Tél. 05 49 60 34 17 - [societe.editionsdupoitou@laposte.net](mailto:societe.editionsdupoitou@laposte.net)

SA (99 ans), Capital Social 3049 euros

Gérant : Éric RIMBAULT

Réprésentant légal, Directeur de la publication : Hugo BLOSSIER

N° ISSN 0398-72X. Commission paritaire N°0924P11460.

La Vienne démocratique est réalisée avec des logiciels libres.

Ce document est imprimé par nos soins  
sur les solutions RISO



« Au bord du vide  
elle a compris le  
plus important :  
que seul vole  
celui qui ose le  
faire. »

Luis Sepulveda